



UNE CONVENTION POUR UN TERRITOIRE D'ÉNERGIES

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales signe une convention de partenariat avec le SDED et le SyME05. L'objectif ? Accompagner les collectivités de leurs territoires respectifs à avoir un comportement exemplaire en termes de maîtrise, voire de diminution, de leurs consommations énergétiques et les aider dans la définition de projets de production d'énergies renouvelables. Le bénéfice pour le territoire ? S'inscrire, à terme, dans les objectifs nationaux du ministère de la Transition écologique et solidaire et d'adaptation au changement climatique.

Sur un territoire à cheval sur la Drôme et les Hautes-Alpes, les communes adhérentes au Parc naturel régional des Baronnies provençales ont toutes transféré leur compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'électricité (AODE) à des syndicats de taille départementale :

- ◆ Territoire d'énergie Drôme - SDED pour les Communes du département de la Drôme ;
- ◆ SyME05 pour les communes du département des Hautes-Alpes.

C'est pourquoi, Henriette MARTINEZ, présidente du Parc, Jean BESSON, Président d'Energie SDED et Albert MOULLET, Président du Syndicat Mixte d'électricité des Hautes-Alpes signent une convention de partenariat entre les trois structures.

Le champ de travail qui s'ouvre aujourd'hui est vaste et diversifié. Il est convenu de travailler sur un panel d'actions permettant la mise en valeur du territoire couvert par le Parc naturel régional des Baronnies Provençales. Sont abordés dans cette convention :

- ◆ les questions de production d'énergies renouvelables (sur des projets allant des Centrales Villageoises aux projets de grande ampleur),
- ◆ de mobilité (lié notamment au déploiement récent des bornes de recharge de véhicules électriques opéré par les deux syndicats d'énergie),
- ◆ de maîtrise des consommations (par exemple par l'appui aux collectivités pour optimiser l'efficacité de leurs parcs d'éclairage public),
- ◆ des enjeux d'enfouissement des lignes électriques, le soutien aux démarches de Plans climat,
- ◆ etc.

À travers ce partenariat, l'objectif des Autorités organisatrices de la distribution d'électricité de la Drôme et des Hautes-Alpes est de proposer des interventions homogènes sur le territoire du Parc. Celui-ci se positionne comme zone pilote de coopération et d'intervention et répond ainsi pleinement à sa mission de territoire d'innovation. Ainsi, il se positionne comme accompagnateur, facilitateur des projets pour les syndicats qui disposent des compétences techniques pour mettre en œuvre les projets.

